

Montreuil, le 2 Septembre 2014

Monsieur Patrice BESSAC
Mairie de Montreuil
Place Jean Jaurès
93100 Montreuil

Objet : Présentation des activités du réseau fédératif Interlogement93

Monsieur le Maire,

Nous profitons de votre récente (ré)élection à la tête de votre commune pour attirer votre attention sur les activités de notre réseau fédératif.

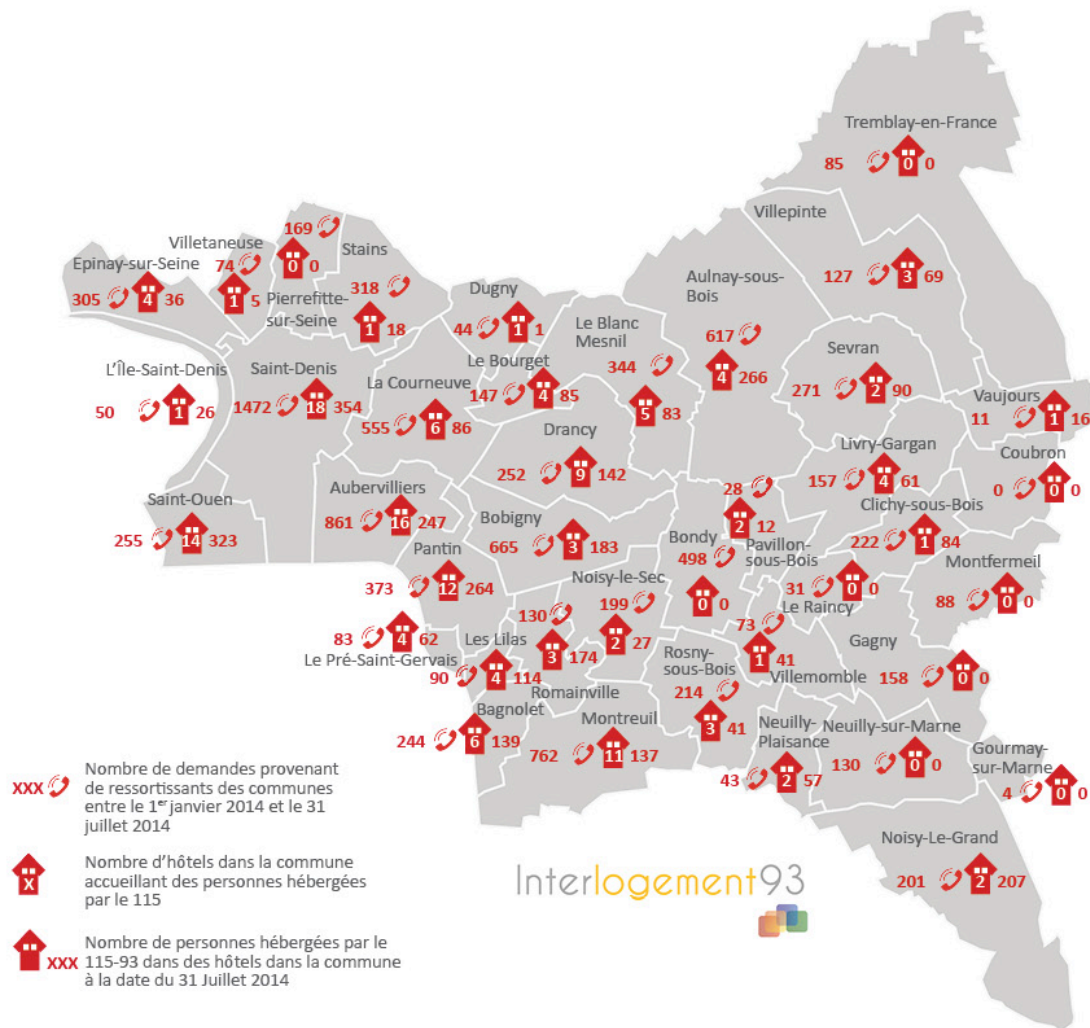
Interlogement93 est un réseau de 45 associations de Seine-Saint-Denis comprenant des centres d'hébergement, des missions locales, des centres mères-enfants... L'association assure notamment la mission du numéro d'urgence 115 pour les sans-abris, du SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) et gère certains dispositifs favorisant l'accès au logement.

A la recherche constante de l'amélioration de nos services et d'une meilleure compréhension de ces derniers par les usagers ainsi que par les professionnels du secteur, nous élaborons un certain nombre de supports de communication. Par ce courrier, nous vous transmettons un dépliant sur la demande de logement social destiné aux usagers, ainsi qu'une brochure sur le fonctionnement du SIAO de la Seine-Saint-Denis davantage destinée aux professionnels. Pour vous permettre de suivre l'évolution des actions de notre réseau fédératif, nous vous transmettons également notre rapport d'activité pour l'année 2013.

Cette année a de nouveau été marquée par l'explosion des appels reçus par la plate-forme téléphonique du 115, numéro d'appel unique pour les personnes sans-abri, qui ont été multipliés par 2,5 par rapport à l'année précédente.

La difficulté pour nous de répondre à ces demandes ne fait que s'accroître et le recours aux nuitées hôtelières, dans et en dehors des différentes communes du département, constitue la principale modalité de la réponse très partielle que nous pouvons apporter. Nous attirons votre attention sur le fait que cette réponse demeure temporaire et extrêmement précaire. En réalité, elle ne fait que marquer dans le meilleur des cas, l'entrée de l'utilisateur dans un parcours d'insertion par l'hébergement dont l'objectif est d'aboutir à l'attribution d'un logement pérenne.

Demande de mise à l'abri auprès du 115-93 et réponse hôtelière dans le département de la Seine-Saint-Denis



Pour votre information, entre le 1^{er} Janvier et le 31 Juillet 2014, 762 ressortissants de votre commune ont fait une demande de mise à l'abri urgente auprès du 115-93, ce qui correspond à 7% du total des demandes enregistrées sur le département. **Les personnes et les familles prises en charge par le 115 sont orientées pour 60% d'entre elles vers des hôtels du département et pour les 40% restant vers d'autres départements franciliens.** Sachez que 11 hôtels habitués à travailler avec le 115 sont implantés sur votre territoire communal.

Nous restons à votre entière disposition si vous souhaitez davantage d'informations. Nous serions également ravis de vous rencontrer pour améliorer le travail que nous effectuons quotidiennement à destination des populations précaires qui se trouvent sur votre territoire, ou encore pour développer avec vous d'autres types de solutions.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe MARTEL